

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 11/03/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'une stratégie et un plan de communication le cadre du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix

Numéro du projet : CIV 10-00095943 Secrétariat Technique, Projet PBF

Durée du contrat/services (si applicable) : 25 jours calendaires

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **25 Mars 2019 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le candidat techniquement qualifié le moins disant sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Niveau BAC+4 en communication ou équivalent	05					
1.2	Justifier d'au moins huit (08) années d'expérience dans le domaine de la communication	10					
1.3	Avoir élaboré au moins trois (03) stratégies de communication, en dont au moins une (01) dans le domaine de la communication pour le développement et le changement de comportement et avoir conçu et mis en œuvre au moins trois (03) plans de communication, en dont au moins un (01) dans le domaine de la communication pour le développement et le changement de comportement	15					
1.4	Démontrer une expérience de 05 ans en matière de conception, de production et de mise en œuvre de campagne média à travers les canaux et outils de communication classiques tels : médias presse, media TV, média affichage, presse et hors média. Démontrer 03 années d'expérience des canaux et outils de communication en expansion pour le public des populations et communautés de base.	7					
1.5	Justifier de 03 années expérience dans le domaine du digital et réseaux sociaux	3					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET UN PLAN DE COMMUNICATION LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Février 2019

I. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire a connu deux Plans Prioritaires de Consolidation de la Paix depuis 2011. Faisant suite au Plan Prioritaire 1 (2012-2014), le Plan Prioritaire 2 (PP2) a démarré en janvier 2015 avec pour objectif d'appuyer la tenue d'élections apaisées et de contribuer à la consolidation de la paix en renforçant la confiance, la coexistence pacifique, la prévention et la résolution pacifique des conflits.

Elaboré en 2017 en préparation de la clôture de l'ONUCI, le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) répond aux défis résiduels de la transition. Il a été conçu afin de poursuivre, à la suite du PP 2, le renforcement des différents acteurs, de pérenniser et de consolider les acquis en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Le PACOP a obtenu des financements de PBSO pour la mise en œuvre de projets catalytiques couvrant les domaines de la cohésion sociale, de la justice transitionnelles et de la sécurité communautaire.

Pour la mise en œuvre des projets du Plan Prioritaire et du PACOP, un Comité de Pilotage Conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire, a été créé au niveau national, et est responsable de la coordination globale. Ce Comité est appuyé par un Secrétariat technique (ST/PBF).

L'une des missions principales du Secrétariat Technique est d'accompagner le Comité de Pilotage afin que la communication sur les résultats du PACOP soit assurée de manière efficace.

A cet effet, il est nécessaire pour le ST/PBF de concevoir et mettre en œuvre, une stratégie de communication pour promouvoir les réalisations du PACOP et assurer une meilleure visibilité des résultats des programmes et projets et la mobilisation des fonds catalytiques.

A cet effet, le Secrétariat technique souhaite bénéficier de l'appui d'une Expertise en la matière.

II. Objectifs de l'assistance

L'assistance vise à élaborer la stratégie de communication du PACOP et son plan de mise en œuvre ;

Il s'agit de déterminer la démarche communicationnelle assortie d'un plan de communication pour une visibilité accrue des activités du PACOP, d'améliorer la compréhension ainsi que l'adhésion des bénéficiaires au projet, et faire connaître les activités et résultats auprès des Ministères, des collectivités impliquées, des partenaires.

III. Tâches assignées au Consultant

Suivant les directives générales de la Conseillère en Consolidation de la Paix du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU, le Consultant est chargé de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif de communication efficace et opérationnel pour accroître la notoriété du PACOP, améliorer son image et surtout faire connaître ses activités, ses résultats et l'impact du Projet auprès des acteurs concernés (bénéficiaires, gouvernement, élus locaux, etc.).

Ainsi, le Consultant assure les tâches et responsabilités ci-après :

- 1. Elaborer l'état des lieux en termes de communication** : Apprécier les impact et résultats déjà réalisés par le PACOP et des programmes antérieurs. Dresser les atouts/défis et identifier acteurs clés du paysage de la communication de la Côte d'Ivoire, en pertinence avec les enjeux et objectif de la stabilisation / consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Cet état des lieux-bilan et les leçons apprises est une des conditions préalables à la création du plan de communication du PACOP.

2. Élaboration de la stratégie de communication

Il s'agira d'élaborer une stratégie de communication claire et exhaustive qui consistera à :

- Identifier et mentionner les objectifs d'une stratégie de communication pour le PACOP, en s'inspirant notamment des défis/leçon apprises et des besoins à venir.
- Impliquer de manière participatives les acteurs clés du PACOP et les chargés de communication du Système des Nations Unies et les organisations partenaires (créer et animer une task force serait sans doute un atout)
- Identifier les besoins en information et en communication des acteurs sur les différents volets/ composantes du Programme ;
- Faire ressortir à partir des besoins exprimés par les acteurs les préoccupations majeures et les traduire en axes de communication ;
- Identifier les groupes cibles à couvrir en matière de communication en tenant compte de leurs préoccupations par la proposition d'une stratégie spécifique de communication selon le groupe cible ;
- Préciser les rôles de chaque acteur intervenant dans la mise en œuvre efficace de la stratégie de communication spécifique ;
- Développer un chapitre spécifique sur la communication pour le développement, ciblant particulièrement la population de Côte d'Ivoire ;
- Développer un chapitre sur une stratégie de communication digitale (plus particulièrement réseaux sociaux) ;
- Intégrer l'innovation : identifier les initiatives innovantes en matière de communication pour la paix en Côte d'Ivoire et les adapter/intégrer, si cela est pertinent, dans la stratégie et le plan de communication. Etudier également les innovations similaires développée et portées par d'autres pays africains ;
- Identifier les approches et outils appropriés qui peuvent faciliter la mobilisation des acteurs autour des activités du PACOP notamment :
 - Les Populations, Forces de sécurité, ONG, associations de la société civile des zones couvertes par le programme ;
 - Les services techniques de l'état impliqués dans la mise en œuvre du programme (niveau central et déconcentré) ;
 - Les autorités administratives et coutumières ;
 - Les élus locaux ;
 - Les partenaires techniques et financiers.

3. Plan de communication

Il s'agira d'élaborer un plan exhaustif global de communication qui tienne compte :

- Des stratégies spécifiques identifiées pour chaque groupe cible ;
- Du chronogramme de mise en œuvre du projet ;
- Du chronogramme de mise en œuvre des activités par composante et des sous-projets du programme.

Le plan de communication détaillera les points ci-après :

- Identifier les canaux d'information et de communication adaptés en tenant compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les opportunités existantes dans la zone d'intervention ;
- Définir les méthodes et stratégies appropriées et proposer des outils adéquats pour la mise en œuvre du plan de communication ;
- Établir le répertoire des media ayant déjà des pré requis sur le terrain et dresser une liste des médias les plus suivis par les populations cible ;
- Définir les types de collaboration à établir avec ces médias pour la mise en œuvre du plan de communication ;
- Évaluer le coût des actions de communication pour la mise en œuvre du plan. Etablir un budget détaillé ;
- Élaborer un plan d'information et de communication qui présente le diagnostic global de communication du projet puis les plans médias adaptés à chaque groupe cible pour le PACOP ;

- Définir un calendrier de mise en œuvre du plan de communication, les ressources humaines nécessaires, ainsi que les modalités de son suivi en vue d'apporter les améliorations nécessaires aux moments opportuns.

IV. Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus du Consultant :

- Une stratégie de communication du projet élaborée ;
- Un plan de communication global (activités clés et leur coût, ressources humaines nécessaires, calendrier de mise en œuvre, vecteur de communication...) est clairement formulé ;
- La formation du ST/PBF et les partenaires sur la mise en œuvre des activités contenues dans le plan est faite ;
- Les outils de communication adaptés aux différents moyens de communication (p.ex. Affiches illustrées, radios rurales pour les bénéficiaires ; dépliants, outils digitaux avec accent sur les réseaux sociaux ; rencontres pour les autorités locales ; etc.) et l'assistance du ST/PBF pour une diffusion efficace et appropriée sont élaborés,
- Le rôle de chaque acteur pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de communication spécifique à chaque groupe cible est défini,
- Les éléments devant renseigner le site internet du projet sont identifiés.

V. Méthodologie de travail

Le travail se déroulera selon les étapes suivantes :

- Une partie théorique ou recherche documentaire, y compris les analyses d'impact des outils de communication (médias, réseaux sociaux, sites web, radons...) les plus actifs en Côte d'Ivoire ;
- Une partie de coordination à savoir création de réseau et mise en commun des infos clés : cibler les points focaux communication des agences des Nations Unies et les organisations partenaires. Créer une task force communication pour appuyer sur le moyen et long terme l'exécution de la stratégie de communication
- Une partie pratique qui consistera à des missions de terrain pour collecter les informations auprès des groupes cibles des interventions du programme (populations, forces de défenses et de sécurité, les représentants des organisations les autorités administratives et coutumières, les élus locaux, les services étatiques de l'état du niveau central et déconcentré, les ONGs et Association de développement), les partenaires techniques et financiers. Le consultant devra établir un outil de collecte d'informations qui sera validé par le projet ;
- La rédaction du rapport ;
- La présentation des résultats en atelier de validation de la stratégie et du plan de communication regroupant les principaux partenaires y compris une première étude d'impact sur les outils et canaux d'information créés ;
- La finalisation du rapport sur la base des observations et remarques ;

VI. Exécution de la mission

Le délai d'exécution de la mission est estimé à vingt-cinq (25) jours calendaires à prester sur un délai maximum de deux (02) mois répartis de manière indicative comme suit :

1. 20 jours pour l'étude et la production du rapport provisoire,
2. 05 jours pour la réalisation du rapport définitif (version papier en six (06) exemplaires et version numérique) à compter du jour de la remise des commentaires et observations sur le rapport provisoire.

Ce rapport doit être élaboré de manière participative avec les acteurs clés et définir de façon détaillée le plan de communication proposée, la méthodologie et les moyens pour sa mise en œuvre.

VII. Profil du consultant

- Le consultant doit être un spécialiste en science de la communication et devra justifier d'au moins huit (08) années d'expérience dans le domaine de la communication.
- Il doit disposer d'un diplôme de niveau supérieur (au moins BAC + 4) en communication ;
- Il doit également justifier de trois (03) missions (références) réussies dans l'élaboration de stratégie de communication, en particulier dans le domaine de la communication pour le développement et le changement de comportement et de (ii) trois (03) missions (références) avérées dans la conception et la mise en œuvre de plans de Communication ;
- Il doit démontrer de (i) cinq (05) années d'expérience en matière de conception, de production et de mise en œuvre de campagne média à travers les canaux classiques tels : médias presse, media TV, média affichage, presse et hors média et spécifiquement de trois (03) années d'expérience des canaux et outils de communication en expansion pour le public des populations et communautés de base.
- Trois années d'expérience avérée dans le domaine digital et des réseaux sociaux est nécessaire.

VIII. Modalité de paiement et imputation budgétaire

DELIVRABLES	Montant
Rapport de démarrage de la mission	20 %
Rapport provisoire	50%
Rapport final	30%

Le consultant sera rémunéré selon les phases ci-dessus sur la base de certificats de services bien faits dument visés par la **Conseillère en transition et Consolidation de la Paix** pendant la période sur le budget PBF 2019 du Secrétariat technique.

IX. Critère d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Niveau BAC+4 en communication ou équivalent	05					
1.2	Justifier d'au moins huit (08) années d'expérience dans le domaine de la communication	10					
1.3	Avoir élaboré au moins trois (03) stratégies de communication, en dont au moins une (01) dans le domaine de la communication pour le développement et le changement de comportement et avoir conçu et mis en œuvre au moins trois (03) plans de communication, en dont au moins un (01) dans le domaine de la communication pour le développement et le changement de comportement	15					
1.4	Démontrer une expérience de 05 ans en matière de conception, de production et de mise en œuvre de campagne média à travers les canaux et outils de communication classiques tels : médias presse, media TV, média affichage, presse et hors média. Démontrer 03 années d'expérience des canaux et outils de communication en expansion pour le public des populations et communautés de base.	7					
1.5	Justifier de 03 années expérience dans le domaine du digital et réseaux sociaux	3					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

X. Détails des coûts

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable